

(Container)



# Fencerow™ EC

## Herbicide

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

Pour la suppression des plantes ligneuses non désirées et des mauvaises herbes le long des clôtures et autour des bâtiments agricoles.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : triclopyr 480 g/L  
(sous forme d'ester butoxyéthylique)

N° D'HOMOLOGATION 28433 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**  **POISON**

**MISE EN GARDE- IRRITE LA PEAU ET LES YEUX  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

CONTENU NET : 4 x 2 L

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI À L'INTENTION DES OPÉRATEURS ET TECHNIQUES D'APPLICATION**

**RECOMMANDÉES**

**NOCIF SI INGÉRÉ**

**PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU**

**PEUT ÊTRE NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**Pour minimiser l'exposition au cours de la manipulation et de l'application de l'herbicide**

**Fencerow EC:**

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Cause une irritation cutanée. NE PAS entrer en contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Bien se laver après avoir manipulé ce produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Si l'inhalation fréquente de bruines ne peut être évitée, l'exposition professionnelle aux pesticides peut être réduite en portant un respirateur à adduction d'air filtré muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques avec un préfiltre approuvé pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-23C de la MSHA et du NIOSH), ou d'une boîte filtrante approuvée pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-14G de la MSHA et du NIOSH), ou un respirateur approuvé par la NIOSH muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques ou d'une boîte filtrante avec un préfiltre N, R, P ou HE. Éviter le contact avec les feuilles traitées et autres surfaces contaminées lorsqu'elles sont mouillées. En vaporisant, utiliser une méthode de pulvérisation vers l'arrière afin d'éviter un contact avec les plantes traitées. Faire attention d'éviter la dérive du brouillard de pulvérisation. Vaporiser directement vers l'extérieur et loin de soi. Éviter de vaporiser en hauteur. Choisir des buses et des pressions minimisant le potentiel de dérive du brouillard de pulvérisation.

Les applicateurs doivent être formés sur les façons de minimiser les risques d'exposition personnelle lors de l'application d'herbicide en grande quantité pour des traitements tronc-feuillage. Ils doivent notamment connaître la méthode de pulvérisation vers l'arrière (voir sous "PRÉCAUTIONS") qui consiste à pulvériser tout en s'éloignant de la zone traitée et à savoir comment limiter le contact avec le feuillage traité.

Maintenir une bonne hygiène personnelle. En tout temps au cours de la manipulation du concentré d'herbicide ou de l'application du mélange dilué, s'assurer de minimiser l'exposition personnelle. Bien se laver avec beaucoup d'eau et de savon après la manipulation du produit et avant de manger ou de fumer. Prendre un bain ou une douche chaude avec beaucoup de savon après le travail.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

Lire et suivre les directives dans les sections "Vêtements et équipement de protection recommandés" et "Précautions générales d'utilisation et techniques d'applications recommandées" de cette étiquette.

Ne pas retourner sur les lieux de l'application et permettre à des travailleurs de le faire durant les 12 heures qui suivent un traitement généralisé.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les préposés à l'application protégés sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION RECOMMANDÉS**

**Manipulation du concentré**

Pour manipuler le produit concentré, porter des lunettes à coques ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène), une combinaison propre par-dessus une chemise à

2023-6504  
2023-12-18

Page 3

manches longues et un pantalon long, un couvre-chef imperméable et des bottes résistant aux produits chimiques (en caoutchouc) au cours de toutes les activités de

mélange/chargement. Enlever sans délai les vêtements contaminés par le concentré et les laver avant de les remettre. Faire bien attention d'éviter un contact avec la peau en enlevant les vêtements contaminés. Isoler les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements puis les rincer deux fois. Détruire les articles en cuir contaminés par le concentré, comme les bottes, les ceintures et les bracelets de montre.

### **Application de la solution diluée**

Au cours de la pulvérisation de la solution diluée et de l'entretien et des réparations de l'équipement, porter une combinaison propre par-dessus les vêtements de travail habituels, une protection imperméable pour la tête, des gants résistant aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène) et des chaussures résistant aux produits chimiques tels des bottes de caoutchouc.

### **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit n'est pas homologué pour l'utilisation sur les nappes d'eau. Ne pas laisser pénétrer les lacs, les étangs ou les cours d'eau. Ne pas contaminer les plans d'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les endroits où les sols sont perméables (p.ex. sol sablonneux) et où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ni éliminer d'une manière qui risque de contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux. Entreposer au-dessus de  $-2^{\circ}\text{C}$  ou agiter le contenant avant utilisation.

### **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet )



# Fencerow™ EC

## Herbicide

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

Pour la suppression des plantes ligneuses non désirées et des mauvaises herbes le long des clôtures et autour des bâtiments agricoles.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE : triclopyr 480 g/L  
(sous forme d'ester butoxyéthylique)

N° D'HOMOLOGATION 28433 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION**  **POISON**

**MISE EN GARDE- IRRITE LA PEAU ET LES YEUX  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

CONTENU NET : 4 x 2 L

**Corteva Agriscience Canada Company**  
Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE  
Calgary, AB  
T2C 5G9  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

**PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**PRÉCAUTIONS D'EMPLOI À L'INTENTION DES OPÉRATEURS ET TECHNIQUES D'APPLICATION**

**RECOMMANDÉES**

**NOCIF SI INGÉRÉ**

**PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU**

**PEUT ÊTRE NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**Pour minimiser l'exposition au cours de la manipulation et de l'application de l'herbicide**

**Fencerow EC:**

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Cause une irritation cutanée. NE PAS entrer en contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Bien se laver après avoir manipulé ce produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Si l'inhalation fréquente de bruines ne peut être évitée, l'exposition professionnelle aux pesticides peut être réduite en portant un respirateur à adduction d'air filtré muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques avec un préfiltre approuvé pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-23C de la MSHA et du NIOSH), ou d'une boîte filtrante approuvée pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-14G de la MSHA et du NIOSH), ou un respirateur approuvé par la NIOSH muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques ou d'une boîte filtrante avec un préfiltre N, R, P ou HE. Éviter le contact avec les feuilles traitées et autres surfaces contaminées lorsqu'elles sont mouillées. En vaporisant, utiliser une méthode de pulvérisation vers l'arrière afin d'éviter un contact avec les plantes traitées. Faire attention d'éviter la dérive du brouillard de pulvérisation. Vaporiser directement vers l'extérieur et loin de soi. Éviter de vaporiser en hauteur. Choisir des buses et des pressions minimisant le potentiel de dérive du brouillard de pulvérisation.

Les applicateurs doivent être formés sur les façons de minimiser les risques d'exposition personnelle lors de l'application d'herbicide en grande quantité pour des traitements tronc-feuillage. Ils doivent notamment connaître la méthode de pulvérisation vers l'arrière (voir sous "PRÉCAUTIONS") qui consiste à pulvériser tout en s'éloignant de la zone traitée et à savoir comment limiter le contact avec le feuillage traité.

Maintenir une bonne hygiène personnelle. En tout temps au cours de la manipulation du concentré d'herbicide ou de l'application du mélange dilué, s'assurer de minimiser l'exposition personnelle. Bien se laver avec beaucoup d'eau et de savon après la manipulation du produit et avant de manger ou de fumer. Prendre un bain ou une douche chaude avec beaucoup de savon après le travail.

Lire et suivre les directives dans les sections "Vêtements et équipement de protection recommandés" et "Précautions générales d'utilisation et techniques d'applications recommandées" de cette étiquette.

Ne pas retourner sur les lieux de l'application et permettre à des travailleurs de le faire durant les 12 heures qui suivent un traitement généralisé.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les préposés à l'application protégés sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

**VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION RECOMMANDÉS**

**Manipulation du concentré**

Pour manipuler le produit concentré, porter des lunettes à coques ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène), une combinaison propre par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, un couvre-chef imperméable et des bottes résistant aux produits chimiques (en caoutchouc) au cours de toutes les activités de mélange/chargement. Enlever sans délai les vêtements contaminés par le concentré et les laver avant de les remettre. Faire bien attention d'éviter un contact avec la peau en enlevant les vêtements contaminés. Isoler les vêtements contaminés et les

laver séparément des autres vêtements puis les rincer deux fois. Détruire les articles en cuir contaminés par le concentré, comme les bottes, les ceintures et les bracelets de montre.

### **Application de la solution diluée**

Au cours de la pulvérisation de la solution diluée et de l'entretien et des réparations de l'équipement, porter une combinaison propre par-dessus les vêtements de travail habituels, une protection imperméable pour la tête, des gants résistant aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène) et des chaussures résistant aux produits chimiques tels des bottes de caoutchouc.

### **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

**COMBUSTIBLE.** Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être pesé en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT**

Ce produit n'est pas homologué pour l'utilisation sur les nappes d'eau. Ne pas laisser pénétrer les lacs, les étangs ou les cours d'eau. Ne pas contaminer les plans d'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les endroits où les sols sont perméables (p.ex. sol sablonneux) et où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

### **ENTREPOSAGE**

Ne pas entreposer ni éliminer d'une manière qui risque de contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux. Entreposer au-dessus de -2 °C ou agiter le contenant avant utilisation.



## ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Fencerow EC est recommandé pour la suppression de plantes ligneuses indésirables et de mauvaises herbes à feuilles larges vivaces le long des clôtures et autour des bâtiments agricoles.

Certaines des plantes ligneuses supprimées à la concentration la plus faible sont :

aulne	cerisier de Virginie*	févier épineux*	framboisier*
frêne	peuplier deltoïde	robinier	sassafras
tremble	cornouillier	érable	sumac
tilleul d'Amérique	sureau	mûrier	platane occidental
hêtre	orme*	chênes*	mélèze laricin
bouleau	aubépine	sumac de l'Ouest	rosier sauvage
ronce	caryer	pins*	saule
nerprun	ostoyer de Virginie	peuplier	hamamélis de Virginie
cerisier*		érable rouge*	

\*Ces espèces peuvent nécessiter un traitement à la concentration la plus élevée ainsi qu'un traitement l'année suivante, surtout si le premier traitement a été effectué à la concentration la plus faible.

Certaines des mauvaises herbes à feuilles larges vivaces supprimées sont :

bardane	liseron des champs	gaillet mollugine
chicorée sauvage	chénopode blanc	vesce
patience crépue	herbe à poux	laitue sauvage
pissenlit	renouée	

## PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Ne pas appliquer ce produit autrement que selon les directives figurant sur cette étiquette.

### NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Ne pas appliquer l'herbicide Fencerow EC directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec les cultures de raisins, de tabac, de fruits ou de légumes, les fleurs ou autres plantes à feuilles larges non ciblées et ne pas laisser de bruines de pulvérisation contenant l'herbicide Fencerow EC dériver sur elles.

Appliquer une seule dose par saison de croissance dans tout parcours naturel, pâturage où site ou des bovins peuvent brouter.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

Ne pas appliquer directement sur les lacs, les cours d'eau ou les étangs. Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ni l'eau d'irrigation ou domestique.

### **Éviter la dérive du brouillard de pulvérisation**

N'effectuer les applications que s'il n'existe que peu ou pas de risques de dérive du brouillard de pulvérisation car une petite quantité de brouillard, pouvant être invisible, peut causer des dommages aux cultures sensibles. Vaporiser à grosses gouttelettes pour minimiser la dérive car, si le temps est défavorable, des gouttelettes fines peuvent dériver d'un kilomètre ou plus.

### **Équipement terrestre**

Avec l'équipement terrestre, on peut minimiser la dérive des façons suivantes :

- En gardant la rampe de pulvérisation le plus bas possible;
- En appliquant 200 L ou plus de bouillie par hectare;
- En utilisant une pression à la buse de 350 kPa ou moins et des pastilles produisant de grosses gouttelettes;
- En vaporisant lorsque la vitesse du vent est de 16 kilomètres à l'heure ou moins;
- En se servant d'agents épaississants adéquats.

Ne pas appliquer avec une buse à jet en cône creux ni avec toute autre buse produisant de fines gouttelettes.

**NE PAS APPLIQUER AVEC UN ÉQUIPEMENT TERRESTRE À BAS VOLUME NI À VOLUME ÉLEVÉ LORSQU'UNE INVERSION DE TEMPÉRATURE DE L'AIR EST PRÉSENTE.** Cette condition est caractérisée par peu ou pas de vent et une température de l'air plus près du sol qu'à des niveaux plus élevés. L'utilisation d'une colonne de fumée continue sur le site d'application permet de connaître la direction et la vélocité du vent, et d'observer l'inversion de température par la stratification des fumées.

### **DÉLAI À RESPECTER AVANT LA RÉCOLTE/PÂTURAGE**

Le bétail peut paître dans les cultures traitées ou l'on peut effectuer une récolte pour alimenter le bétail en autant que les intervalles suivants soient respectés :

#### **Récolte ou pâturage de plantes fourragères**

- I. Animaux laitiers en lactation
  - A. Jusqu'à 4,7 L/ha : attendre 14 jours après le traitement avant de les laisser paître.
  - B. De 4,7 à 8,0 L/ha : attendre 60 jours après le traitement avant de les laisser paître.
- II. Autre bétail
  - A. Jusqu'à 4,7 L/ha : aucune restriction relative au pâturage.
  - B. De 4,7 à 8,0 L/ha : attendre 14 jours après le traitement avant de les laisser paître ou d'effectuer une récolte.

**NOTE :** Si moins de 25 % de la zone de pâturage est traité, il n'y a pas de restriction (pour « autre bétail » seulement).

#### **Fenaison (récolte de culture fourragère séchée)**

- I. Animaux laitiers en lactation
  - A. Pour les traitements jusqu'à 8,0 L/ha, attendre 60 jours après le traitement avant de nourrir de foin les animaux laitiers en lactation.

II. Autre bétail

- A. Jusqu'à 4,7 L/ha : attendre 7 jours après le traitement avant d'effectuer une récolte.
- B. De 4,7 à 8,0 L/ha : attendre 14 jours après le traitement avant d'effectuer une récolte.

**Retrait des animaux de boucherie**

Retirer le bétail des zones de pâturage ou ne pas leur donner du foin traité au moins 3 jours avant l'abattage.

**MODE D'EMPLOI**

Pour des résultats optimaux, appliquer l'herbicide Fencerow EC lorsque les plantes ligneuses et les mauvaises herbes sont en croissance active. Dans le cas de plantes ligneuses dont la hauteur est plus grande que celle recommandée pour l'application foliaire, couper et vaporiser les repousses ou utiliser une des techniques de traitement de l'écorce basale. Utiliser des concentrations plus élevées lorsque des espèces résistantes comme le frêne, le cerisier, l'orme, l'érable (autre qu'érable circiné ou érable à grandes feuilles), le chêne ou le pin sont présents. Si l'on se sert de concentrations plus faibles pour supprimer ces espèces résistantes, de nouvelles pousses peuvent survenir faisant en sorte que l'on doive répéter le traitement l'année suivante. Si l'on utilise un agent antidérive, suivre les directives du fabricant pour connaître la séquence de mélange adéquate (p.ex., avec l'agent NALCO-TROL, ajouter l'herbicide Fencerow EC au mélange NALCO-TROL/eau. Agiter pour obtenir un mélange homogène).

Utiliser des concentrations plus élevées pour les applications à la fin de l'été lorsque la croissance des plantes ralentit.

Procéder à l'application seulement lorsque le risque de dérive dans les zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles, parcs) est faible.

Ne pas utiliser ce produit en tant que bouillie foliaire généralisée dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme les sites où des personnes, incluant des enfants, peuvent être exposées pendant ou après la pulvérisation. Ces zones comprennent les endroits près des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des terrains de sport, des édifices publics ou toute autre zone où le grand public, y compris les enfants, peut être exposé.

**APPLICATIONS À L'AIDE D'ÉQUIPEMENT TERRESTRE**

**Traitement localisé du feuillage et des tiges**

Pour le traitement des plantes ligneuses d'une hauteur allant jusqu'à 2,5 mètres, mélanger de 4,0 à 8,0 L d'herbicide Fencerow EC à de l'eau, de façon à obtenir 1000 L de bouillie de pulvérisation (solution de 0,4 % à 0,8 %). Pour minimiser la dérive, la pression à la buse ne doit pas dépasser 1400 kPa. Utiliser la concentration la plus élevée d'herbicide pour les applications à la fin de l'été lorsque la croissance ralentit ou lorsqu'on est en présence d'espèces résistantes. Pulvériser les broussailles jusqu'au point de ruissellement. Les feuilles doivent être mouillées à fond. Ne pas pulvériser en direction des cultures ou des plantes utiles non ciblées.

**Traitement foliaire généralisé**

Pulvériser à l'aide d'un équipement qui assurera une application uniforme à faible volume. La pression à la buse ne doit pas dépasser 275 kPa. Faire l'application n'importe quand durant la période de croissance. Utiliser la concentration la plus élevée d'herbicide pour les applications à la fin de l'été lorsque la croissance ralentit ou lorsqu'on est en présence d'espèces résistantes.

**Suppression des plantes ligneuses**

Pour supprimer les espèces de plantes ligneuses allant jusqu'à 4 mètres de haut, mélanger de 4 à 8 L d'herbicide Fencerow EC dans un minimum de 200 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.

2023-6504  
2023-12-18

Page 12

**Suppression des mauvaises herbes à feuilles larges**

Mélanger de 1 à 4 L d'herbicide Fencerow EC dans un minimum de 200 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.

## **TRAITEMENT DE L'ÉCORCE BASALE**

### **Information générale et instructions pour le mélange**

Pour la suppression des plantes ligneuses indésirables le long des clôtures et autour des bâtiments agricoles, utiliser un mélange d'herbicide Fencerow EC et d'huile préparé et appliqué tel que décrit ci-dessous. Utiliser un diluant comme du carburant diesel, du mazout de catégorie 1 ou 2, du kérosène, de l'huile minérale ou de l'huile végétale. Ajouter l'herbicide Fencerow EC à la quantité requise d'huile dans le réservoir de pulvérisation et bien mélanger. Si on laisse reposer la bouillie plus de 4 heures, il sera nécessaire de la remélanger. Lorsqu'on effectue un mélange avec des huiles de formulation commerciale pour un traitement de l'écorce basale, lire et suivre les directives et les précautions d'emploi indiquées sur l'étiquette préparée par le fabricant de l'huile.

Choisir la concentration élevée de la gamme des taux d'application pour l'herbicide Fencerow EC pour pulvériser les essences à rejets de l'écorce basale et les essences à drageons ou en période de dormance. La pression à la buse doit être faible pour minimiser l'éclaboussure de la bouillie sur les plantes non ciblées.

### **Volume conventionnel**

Pour supprimer les plantes ligneuses dont le diamètre de la tige est de moins de 15 cm, mélanger entre 1 et 5 litres d'herbicide Fencerow EC dans suffisamment d'huile pour faire 100 litres de bouillie de pulvérisation. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou à jet en cône plein et une pression à la buse entre 150 et 275 kPa. Vaporiser les parties basales de chaque tige à une hauteur de 50 cm à partir du sol jusqu'au collet. Il est important de bien mouiller l'endroit désiré pour assurer un bon contrôle. Vaporiser jusqu'à ce que le ruissellement au niveau du sol soit visible. Une écorce vieille ou rugueuse demande une pulvérisation plus grande qu'une écorce plus jeune. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige ou l'eau empêchent de pulvériser au niveau du sol.

### **Traitement volume faible (sur un côté)**

Pour supprimer les plantes ligneuses dont le diamètre de la tige est de moins de 15 cm, mélanger entre 20 et 30 litres d'herbicide Fencerow EC dans suffisamment de diluant à base d'huile pour faire 100 litres de bouillie de pulvérisation. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat, à jet en cône plein ou d'un applicateur à mèche. Appliquer sur les parties basales sur au moins un côté de chaque tige sur une hauteur de 30 cm à partir du sol pour assurer un traitement complet, y compris du collet, mais pas au point de provoquer le ruissellement. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige ou l'eau empêchent de pulvériser au niveau du sol.

### **Traitement sur une fine bande**

Pour supprimer les plantes ligneuses dont le diamètre de la tige est de moins de 15 cm, appliquer un jet fin d'herbicide Fencerow EC non dilué sur tous les côtés des parties inférieures de chaque tige. Diriger le jet horizontalement afin d'appliquer une bande étroite d'herbicide Fencerow EC autour de la circonférence totale de chaque tige à une hauteur de 15 cm au-dessus du niveau du sol. De 2 à 15 mL de produit chimique sera nécessaire pour traiter les tiges individuelles, et de 25 à 100 mL pour traiter les cépées. Se servir d'une lance à jet plein avec applicateur dosé ou calibré pour ne verser que de petites quantités d'herbicide. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige ou l'eau empêchent de pulvériser au niveau du sol.

### **Traitement sur une large bande**

Pour supprimer les plantes ligneuses, mélanger entre 20 et 30 litres d'herbicide Fencerow EC dans suffisamment d'huile pour faire 100 litres de bouillie de pulvérisation. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat, à jet en cône plein ou d'un applicateur à mèche. Appliquer suffisamment de bouillie d'un côté des tiges de diamètre basal inférieur à 8 cm pour former une bande de 5 cm de large. Après avoir appliqué la quantité optimale de bouillie de pulvérisation, la zone traitée devrait s'élargir pour encercler complètement la tige en approximativement 30 minutes. Traiter les deux côtés des tiges dont le diamètre basal est entre 8 et 15 cm. Appliquer à un endroit de la tige situé à environ 30 à 50 cm au-dessus du niveau du sol. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont faites sur des tiges en croissance, jeunes et vigoureuses n'ayant pas encore développé les caractéristiques d'écorce plus

épaisse des arbres plus vieux ou à croissance plus lente. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige ou l'eau empêchent de pulvériser au niveau du sol.

### **Traitement des souches**

Pour supprimer les repousses au niveau des souches d'espèces ligneuses coupées, mélanger de 20 à 30 L d'herbicide Fencerow EC à de l'huile, de façon à obtenir 100 L de bouillie de pulvérisation. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou en cône plein. Mouiller à fond, mais pas jusqu'au point de ruissellement, toutes les surfaces de coupe adjacentes au cambium ainsi que l'écorce jusqu'au collet des racines. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige ou l'eau empêchent de pulvériser au niveau du sol. Dans le cas des cépées, s'assurer que toutes les tiges coupées sont bien traitées.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à l'herbicide Fencerow EC, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Fencerow EC et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Fencerow EC ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées